



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 12 JAN. 2010 10-MOT-091

Scanné le 13 JAN. 2010

Motion

pour des bandes ou des pistes cyclables lors de toute nouvelle construction, réfection et correction de routes cantonales.

Développement

Le Conseil d'Etat est chargé de préparer une modification de la Loi cantonale sur les routes rendant obligatoire l'aménagement de bandes ou pistes cyclables lors de toute nouvelle construction, réfection et correction de routes cantonales.

Seules des exceptions pourront être faites lorsque la nature des lieux rendrait cet aménagement trop difficile ou excessivement onéreux ainsi que lorsqu'un tel aménagement existerait déjà à proximité de la route en question (éviter le double usage).

Afin de garantir la sécurité de tous les usagers de la route et particulièrement celle des cyclistes, le gabarit de la route ne devra, dans la mesure du possible, pas être restreint en raison de la présence de bandes cyclables.

Si ces aménagements sont réalisés en même temps que la construction, la réfection ou la correction de tronçons routiers, ils profitent d'une synergie importante en relation avec les travaux principaux. Les coûts de ces aménagements sont dès lors fortement inférieurs à ceux qu'il faudrait consacrer pour des aménagements ultérieurs ou indépendants des travaux routiers.

L'aménagement systématique de bandes ou pistes cyclables sur nos routes contribuera à une augmentation importante de la sécurité. Il est important que le canton s'engage dans tous les projets qui permettent de réduire le nombre de tués et de blessés parmi les usagers de la route. Les personnes qui profiteront plus particulièrement de l'amélioration de la sécurité sont les enfants et les jeunes mais également les pendulaires habitués à se rendre au travail à vélo.

Enfin, la promotion de la mobilité douce, dans ce cas celle de la pratique du vélo, contribue largement à l'amélioration de la santé de ses adeptes et apporte une contribution importante au développement de l'activité touristique dans notre canton.

Aigle, le 10 janvier 2010

Grégory Devaud

Souhaite développer et demande le renvoi
au Conseil d'Etat

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Durussel José
Amarelle Césla	Chatelain André	Duvoisin Ginette
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Fardel Claude-André
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Cherix François	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier
Ballif Laurent	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Bally Alexis	Clot Bertrand	Fiora-Guttmann Martine
Bavaud Sandrine	Cornamusaz Philippe	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Cornaz-Rovelli Valérie	Gaille Pierre-André
Berset Verena	Coudessee Régis	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Debluë François	Gfeller Olivier
Bonjour Eric	Décosterd Anne	Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard	Delacour André	Glardon Julien
Borel Bernard	Depoistier Anne-Marie	Glutz Félix
Borloz Frédéric	Deriaz Philippe	Golaz Florence
Bottlang-Pittet Jacqueline	Desmeules Michel	Golaz Olivier
Brélaz François	Despot Fabienne	Gorrive Nuria
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Grandjean Pierre
Buffat Michaël	Dind Claudine	Grobéty Philippe
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Grognuz Frédéric
Calpini Christa	Ducommun Philippe	Guignard Jean
Capt Gloria		Guignard Pierre

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Haenni Frédéric		Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques		Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André		Modoux Philippe	Roulet Catherine
Hurni Véronique		Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Jacquet-Berger Christiane		Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaqier Rémy		Mossi Michele	Savary Marianne
Jobin Philippe		Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jufer-Tissot Nicole		Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Jungclaus Delarze Suzanne		Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire		Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf		Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier		Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine		Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël		Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier		Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel		Pidoux Jean-Yves	Venizelos Vassilis
Manzini Pascale		Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André		Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe		Randin Philippe	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas		Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric
Mayor Olivier		Rau Michel	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta		Reichen Gil	Wehrli Laurent
Melly Serge		Renaud Michel	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain		Rey-Marion Aliette	Yersin Jean-Robert
Métriaux Béatrice		Reymond Philippe	Zwahlen Pierre